



LIGUE GRAND EST DE BILLARD

RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR

A Tomblaine, le samedi 6 septembre 2025 à 10 heures

Sont présents : Francis BLANCHE, Alain BRAUN, Patrick CHABIN, Laurent DUPONT, Gilles DURST, Denis FISCHER, Laurent GOODWIN, Nicole JEANNY, Jean-Michel LUCQUIN, Rémy MERTZ, Fabrice REMANDE, Régis VALIERE.

Sont excusés : Fabien TORMEN.

Le Président souhaite consacrer cette réunion, comme d'habitude, aux derniers ajustements avant l'Assemblée Générale ordinaire dans l'après-midi. Il remercie les membres présents de leur participation et ouvre la séance à 10h10.

POINT SUR L'EFFECTIF DU COMITE

Le Président a reçu le 4 septembre dernier la démission officielle de Valérie CREUSAT de son poste de trésorière générale.

Sont démissionnaires également David BAGNON, Christophe JAFFRE et Christelle ANTOINE.

Fabrice REMANDE se propose à la reprise de la fonction de Trésorier. A ce stade, il n'a évidemment pas pris la mesure de l'ampleur des tâches afférentes. Pour autant, le Président met en exergue la possibilité d'accompagnement et de répartition des activités, à tout le moins durant une période transitoire. Sur cette base, il propose une cooptation de Fabrice REMANDE à la fonction de trésorier général.

La proposition est validée à l'unanimité des membres du Comité.

Le Président et le Trésorier sont autorisés à disposer des signatures et faire fonctionner les comptes bancaires de la Société Générale de Nancy et pour le compte de la Ligue Grand Est.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Laurent GOODWIN apporte des précisions sur le projet d'acquisition d'un parc de douze billards blackball. Pour mémoire, les Ligues de Bretagne, des Hauts de France, de Nouvelle Aquitaine et du Val de Loire ont effectué cette démarche.

Concernant l'aspect budgétaire du projet, aux termes d'une recherche approfondie, Laurent GOODWIN a trouvé un transporteur en capacité de stocker les billards pour un montant de 50 € par mois et d'offrir la gratuité des chargements et déchargements. Enfin, le coût de la location intégrera les dépenses liées au transport, à l'entretien et notamment aux changements de tapis et de billes, ainsi qu'au renouvellement du parc. L'amortissement pourrait s'étendre sur une durée de trois ans et il resterait à déterminer une éventuelle quote-part à solliciter sur les bénéfices réalisés lors de tournois nationaux.

Le Président propose de soumettre au vote, durant l'Assemblée Générale, l'augmentation de deux euros de la cotisation à la Ligue. L'objectif poursuivi consiste en le maintien des prestations fournies par la Ligue et cette augmentation concernera la saison 2026-2027.

Le Président rappellera l'application de l'amende de 150 € aux clubs ne fournissant pas de représentant à l'Assemblée Générale. L'absence de paiement de l'amende entraînera une déduction du montant concerné des défraiements aux compétiteurs du club considéré.

LOGISTIQUE

Jusqu'à présent, le comité départemental d'Alsace utilisait les codes de la Ligue pour l'accès au site de la fédération. Désormais, le comité départemental dispose de ses propres accès fonctionnels.

SOUTIEN FINANCIER AUX CLUBS

A Audun-le-Tiche, les membres pratiquant le billard à poches ont repris la direction du club. Aussi, la Ligue se verra sollicitée pour la fourniture d'une aide financière dans le cadre de l'achat de billards.

Par ailleurs, le Président est invité à présenter les projets de la Ligue à la région Grand-Est dans le contexte du versement des subventions.

DÉROULEMENT DE L'AGO

Tous les comptes rendus et rapports des différentes commissions ont été importés sur le site de la Ligue. Ainsi, le Président invite les présidents de commission à se limiter à un éventuel rappel des éléments importants si leur rapport a été transmis par courriels aux clubs.

Les diplômes de la Ligue sont en cours d'impression et feront l'objet d'un envoi postal sous une quinzaine de jours. Le Président rappellera les noms des récipiendaires en séance.

Laurent GOODWIN pourra faire part aux clubs d'une proposition d'achat de kakémonos personnalisés à tarif intéressant.

Le Président dispose encore de deux cartons de brochures destinées aux jeunes lors des actions de promotion ou portes ouvertes. Ces brochures seront mises à disposition gracieusement lors de l'AG. Il n'y a aucune nécessité d'une commande supplémentaire à ce stade.

Enfin, Jean-Michel LUCQUIN se propose d'évoquer une nouvelle compétition dénommée « biathlon ». Elle comprend une épreuve de trois bandes (10 points limités à 20 reprises) et une de cinq quilles (65 points). Il conviendra également de mener une réflexion sur une compétition de quatre billes à destination des dames, à l'instar de celle des jeunes.

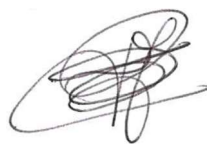
L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11h45.

Le Président



Régis VALIERE

Le Secrétaire de séance



Rémy MERTZ